Du Dix neuf novembre an mil huit cent douze, à huit heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Jean Joseph Basile Bernard du 19 Germinal
âgé de Vingt quatre ans, né à La Garde département du Var
le Seize du mois de Janvier mil sept cent quatre Vingt huit
domicilié à La Garde département
du Var fils Majeur de Jean Pierre Ici Présent et consentant
domicilié à La Garde département
du Var et de feue Magdeleine Bernard son épouse aussi décédée

N.° 18
Bayle

Et de la Demoiselle Marguerite André âgée de Vingt
ans, née à La Garde département du Var le quatre
du mois de Mai mil sept cent quatre Vingt Sept domiciliée
à La Garde département du Var fille Majeure de feu
André ici Présent et consentant
domicilié à La Garde département du Var
et de Magdeleine Tally décédée aussi

Les Actes préliminaires sont Les Publications faites par nous soussigné les huit et quinze de novembre courant desquelles il résulte qu'il n'y a lieu à aucune opposition ni empêchement Duquel le Serment prescrit par la loi.

Vû Les Extrait datés de naissance des Futurs Epoux portant qu'ils sont nés au Lieu et dittes désignés

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 26 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Marguerite André
l'autre Jean Joseph Basile

En présence de Antoine Louis Bernard domicilié à Toulon
département du Var propriétaire âgé
de Soixante ans

D. Antoine Paravel domicilié à La Garde département
du Var professeur de Boulanger âgé de Soixante Neuf ans

D. Joseph Latty domicilié à La Garde département
du Var propriétaire âgé de Cinquante Sept ans

Et de Laurent Augustin Agnard domicilié à La Garde département
du Var Adjt Pro Victuaire âgé de Trente un ans

Après quoi, moi Louis Bernard aubin adj maire de La Garde
faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les Témoins les Epoux et les parens l'Epouse a déclaré ne le savoir

Grau. Caravel Latty

Du Vingt Quatre pourdeux an mil huit cent douze, à sept heures du Matin

ACTE DE MARIAGE de Laurent Mourchon
âgé de Trente un ans, né à La Garde département du Var
le Seize du mois de Décembre mil sept cent quatre Vingt neuf
domicilié à La Garde département
du Var fils Majeur de feu Jérôme
domicilié à La Garde département
du Var et de la Magdeleine Bernard veuve Bart
de dite Magdeleine Bernard ici présente et consentante

N.° 19
Mourchon

Et de Thérèse Delphine Turret âgée de Vingt quatre
ans, née à Hyères département du Var le
du mois de mil sept cent quatre Vingt huit domiciliée
à La Garde département du Var fille Majeure de feu
Jean Joseph Vivant
domicilié à La Garde département du Var
et de feue Ursule Lucrèce Daudet aussi

Les Actes préliminaires sont Les Publications faites par nous les 15 et 22 8bre courant, desquelles il résulte qu'il n'y a lieu à aucune opposition ni Lieu présumé après avoir été affichés au Tableau de la Loi.

Vû Les Extrait datés de naissance des futurs Epoux portant qu'ils sont nés au Lieu et au Jour de Décédés désignés
Vû Lettre de décès du Père du futur Epoux ainsi que ceux des Père et Mère des futures Epouses

et le tout en forme; de tous lesquels Actes il a été donné lecture par moi officier public, ainsi que du chapitre VI du titre V de la loi du 26 ventôse an 11, sur le *Mariage*, concernant les *Droits et Devoirs respectifs des Epoux*.

Les Contractans ont déclaré prendre en mariage, l'un Thérèse Delphine Turret
l'autre Laurent Mourchon

En présence de D. Joseph Charles Simon domicilié à La Garde
département du Var Professeur de Boulanger âgé
de Vingt deux

D. Joseph Marie Victor domicilié à La Garde département
du Var Professeur de Tailleur âgé de Trente un ans

D. Pierre Charles Jacquard domicilié à La Garde département
du Var propriétaire âgé de Vingt huit ans

Et de Joseph Simon domicilié à La Garde département
du Var Professeur de Marbre âgé de Vingt ans
tous Parens et amis des Parties

Après quoi, moi Louis Bernard aubin adj maire de La Garde
faisant fonction d'officier public de l'état civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies en mariage. Il a été dressé le présent Acte dont lecture a été faite, et qui a été signé, avec moi, par les Témoins les Epoux et les parens l'Epouse a déclaré ne savoir écrire ni signer.

Mourchon Laurent

Simon Pierre Joseph Marie Victor Simon Joseph Gnoudrée

Turret Jacquard Turret